

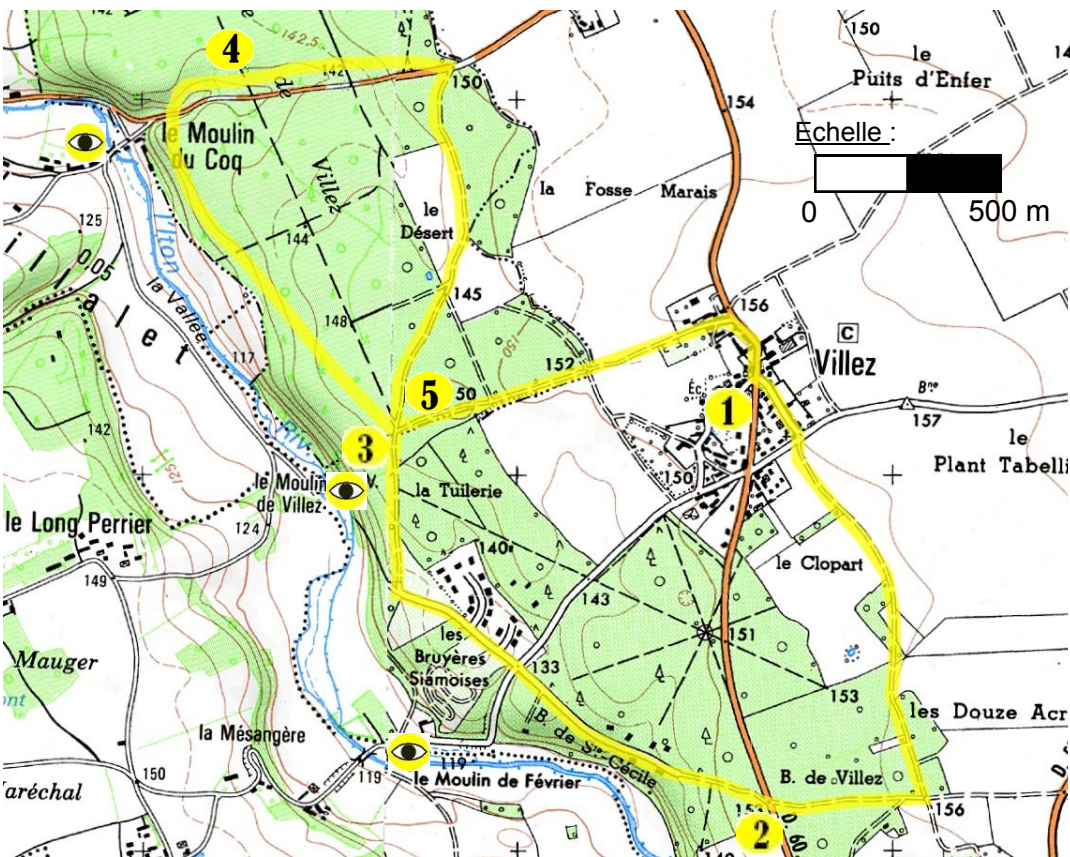
# LE CIRCUIT DU MOULIN DU COQ

Départ : Mairie de SYVAINS-LES-MOULINS à Villez

Longueur : 7,3 km (2h30 à pied)

Balisage : **jaune**

Dénivelé : + 63 m - 83 % de chemins non goudronnés



Source : Scan250 IGN 2020 © IGN 2020 - Copie et reproduction interdite.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRP et PR

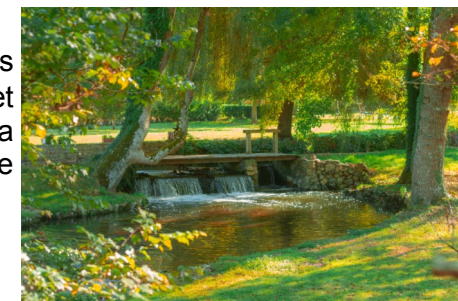
① Face à la pancarte, s'engager dans la rue des peupliers sur la gauche. A un calvaire, traverser la route et partir dans le chemin en face. Un peu plus loin, entrer dans le bois. Au croisement, à la station de pompage, tourner à droite et à la fourche, s'engager à droite.

② Traverser la RD60 et poursuivre en face comme les chemins balisés en rouge et en bleu. Traverser le bois de sainte Cécile entre les propriétés. A la route, partir en face en quittant le circuit bleu. Après le lotissement de la Tuilerie, s'engager dans le bois à droite au long de la clôture.

③ Au carrefour de plusieurs chemins, prendre le plus à gauche et continuer toujours sur ce chemin jusqu'à la RD 32. Descendre par la route à gauche.

④ Quitter le circuit rouge et prendre un chemin de l'autre côté de la route qui remonte dans le bois vers la droite. Passer la barrière. Un peu plus loin, poursuivre à droite dans un autre chemin serpentant dans le bois parallèlement à la route. Avant la sortie du bois, traverser de nouveau la route et s'engager dans le chemin en face. Poursuivre le long du bois, puis entrer dans un autre bois.

⑤ Au carrefour déjà traversé, tourner dans l'allée à gauche. Le chemin sort du bois et rejoint le hameau de Villez. Tourner sur la RD60 vers la droite pour revenir au point de départ.



Moulin du Coq © Caroline Ledoux

Les Moulins ont été les supports de l'activité économique jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La plupart ont été transformés en résidence secondaire après la seconde guerre mondiale. Le Moulin du Coq, comme le moulin de Février, en sont deux beaux exemples (propriétés privées).

## Le Moulin de Villez

Ce moulin aurait été la propriété de Gilbert Renault, plus connu sous le nom de « Colonel Rémy ». Il fut l'un des plus fameux agents secrets de la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale. On dit que le Général de Gaulle aurait séjourné quelques jours ici lors de son retour en France. On retrouve dans les correspondances du colonel Rémy un papier à en tête avec un petit moulin siglé " moulin de Villez".

Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure

[www.normandie-sud-tourisme.fr](http://www.normandie-sud-tourisme.fr)

Rubrique *Loisirs et Détente*